

Devenir acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Publics

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce .

Objectifs

Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts excessifs ou inutiles.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, identifier les différentes atteintes à la santé encourues.

Maîtriser le risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'améliorations techniques ou organisationnelles, et en économisant les efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées pour les manutentions occasionnelles.

Contenu

La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel.

Les AT et les MP, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise.

Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS, ...

Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, ...).

Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelles de charges.

Méthodes pédagogiques

Apports de connaissances.

Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié

Durée

1 jours soit 7 heures.

Validation

A l'issue de la formation, les candidats qui auront participé à l'ensemble de la

formation se verront délivrer une attestation "acteur de la prévention en entreprise"